

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18524 - 72ÈME ANNÉE

Le pari du président de la République mal engagé

L'égalité réelle oubliée les rendez-vous de La Réunion



La filière canne-sucre joue son avenir l'année prochaine. Cette préoccupation n'est pas dans le projet de loi du gouvernement. (photo Toniox)

Avec l'examen du projet de loi égalité réelle par les députés, le calendrier s'accélère. Or, le premier rendez-vous avec la Commission des Lois de l'Assemblée nationale a montré que le texte n'arrive même pas à rassembler les soutiens les plus fidèles du gouvernement. Le document qui doit fixer l'avenir de l'outre-mer pour les 20 ans à venir est mal engagé, d'autant plus qu'il ne tient pas compte des rendez-vous qui attendent La Réunion au cours de cette période.

Le projet de loi sur l'égalité réelle outre-mer s'est donné comme but d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ces territoires. Sa portée doit être aussi grande que la loi du 19 mars 1946, qui a aboli le statut colonial en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion, et qui avait prévu la réalisation de l'égalité avec la France au 1er janvier 1947.

Force est de constater que l'affaire semble bien mal engagée, alors que le calendrier s'accélère. Tout doit en effet être bouclé avant la fin de l'année.

Le parallèle avec la loi du 19 mars fait par le gouvernement mérite que l'on s'y attarde.

La loi du 19 mars est en effet un texte très simple. Il est composé de trois articles. Le premier porte sur la réforme du statut, le second sur l'extension dans les départements d'outre-mer des lois déjà appliquées en France, le troisième sur l'application dans les DOM des lois qui seront ensuite votées. Au moment des discussions, les adversaires de cette forme de décolonisation avaient mis en avant le coût financier de l'application de l'égalité. Or, cette revendication venait des peuples concernés. Elle était pour eux le moyen de mettre fin le plus rapidement à la misère coloniale. L'espoir résidait dans l'extension à l'outre-mer des lois votées par le Front populaire, et des mesures prévues dans le programme du Conseil national de la Résistance. Cela permettait à l'époque d'avoir à la France une législation sociale très avancée. Finalement, cette loi de décolonisation a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée constituante. Elle avait donc réussi à rassembler au-delà des clivages politiques.

Critiques des partisans du gouvernement

L'égalité réelle suit un autre chemin. C'est tout d'abord un concept formulé par le CREFOM alors présidé par Patrick Karam. Il est repris par François Hollande dans son discours prononcé le 10 mai 2015 en Guadeloupe. Le président de la République annonce l'égalité réelle de l'outre-mer avec la France dans un délai de 20 ans. Une concertation est alors lancée. Pour le Parti communiste réunionnais, c'est l'occa-

sion de faire avancer le débat sur l'avenir de La Réunion, en présentant des propositions qui visent à donner les moyens à notre île de s'adapter à un environnement qui sera bien différent dans deux décennies. Au terme de la concertation, un projet de loi est présenté par le gouvernement. Les réactions ne sont pas favorables. Certaines émanent même de l'auteur du rapport qui a servi de base au texte. À la simplicité de la loi du 19 mars 1946 qui a obtenu l'unanimité, le gouvernement oppose un texte complexe qui focalise les critiques. Cela s'est encore vérifié lors de l'audition, mardi, de la ministre des Outre-mer par la Commission des Lois de l'Assemblée nationale. Les députés de La Réunion qui y siègent sont tous des partisans du gouvernement. Ils ne se sont pas opposés à la suppression du RSTA et aux votes des budgets d'austérité qui ont de lourdes répercussions pour les plus pauvres. Malgré tout, ils estiment que le texte présenté par le gouvernement n'est pas acceptable en l'état. Autrement dit, le rassemblement n'est même pas obtenu au sein même des soutiens les plus fidèles du gouvernement à La Réunion.

Sur cette base, le pari du président de la République semble donc bien mal engagé. Pour les échéances électorales de 2017, il compte en effet décliner le mot d'ordre populaire d'égalité réelle pour renouer la confiance avec les populations de ces territoires qui ont fortement contribué à son élection en 2012. Il reste très peu de temps pour corriger le tir, car le projet de loi doit être adopté avant la fin de l'année.

Le texte oublie l'essentiel

Pour sa part, le PCR constate que les mesures prévues ne répondent pas aux perspectives qui s'offrent à La Réunion. Au cours des 20 prochaines années, le changement climatique, la mondialisation et l'accroissement de la population vont être des facteurs qui vont tout bouleverser. Dès l'année prochaine, la question de la survie de la filière canne-sucre se pose, car son existence est remise en cause du fait de l'application des règles de la mondialisation ultra-libérale par

l'Union européenne. De plus, La Réunion se situe dans une des régions du monde où la croissance démographique est la plus importante. Ce phénomène s'accompagne de l'intégration économique des pays voisins, et de la prochaine signature d'un accord avec l'Union européenne qui abattra les frontières. Toute la production réunionnaise sera alors mise en concurrence avec des économies émergentes qui arrivent à produire les mêmes marchandises à un prix bien moins cher. Le projet de loi du gouvernement ne prend pas en compte ces enjeux.

C'est pourquoi lors de sa conférence de presse mercredi, le Parti communiste réunionnais a souligné que la priorité doit être une réforme statutaire afin que notre île puisse avoir les moyens institutionnels et financiers de faire face à son avenir. Il demande donc la création d'une assemblée unique capable de voter des lois et de négocier avec les pays voisins les conditions de l'intégration de La Réunion dans son environnement, ainsi que la création d'un fonds de développement pour construire les infrastructures et services nécessaires.

M.M.

Édito

L'été de l'année la plus chaude arrive

Selon les relevés qui se succèdent, l'année 2016 se positionne comme l'année la plus chaude jamais mesurée. Jusqu'à présent, les records de 2015 sont battus. Cette donnée est une nouvelle confirmation du réchauffement climatique. Ce phénomène s'accroît à cause des activités humaines consommatrices de charbon et de pétrole responsables de fortes émissions de gaz à effet de serre.

Dans le monde, ce phénomène a déjà eu d'importantes conséquences. Ce sont en particulier les feux de forêts qui ont ravagé la Californie, les incendies en Europe, aux Canaries. En France, il faisait encore 38 degrés en plein mois de septembre. Dans notre région, c'est la sécheresse. Selon la FAO, 40 millions de personnes seront concernées par les effets des pertes de récolte si la solidarité ne s'exerce pas. Tout près de nous à Madagascar, c'est le cri d'alarme de la FAO. 1,2 million de nos voisins sont menacés par la famine.

À La Réunion, c'est la sortie de l'hiver. Ce réchauffement ne s'est donc pas encore fait ressentir. Mais il est clair que notre île ne pourra pas être à l'écart de ce phénomène mondial. Déjà la sécheresse fait des dégâts dans les élevages des hauts, et la campagne sucrière s'annonce moins bonne que l'an dernier.

À l'échelle d'une vie humaine, les effets du réchauffement sont visibles. Ce sont notamment les cours d'eau qui n'ont plus les mêmes débits. Lors de la manifestation des opposants à la carrière de Menciol jeudi dernier devant la mairie de Saint-André, un membre du collectif estimait

que la source de la forêt que le projet prévoit de raser ne coule plus autant qu'avant. Le débit serait divisé par deux par rapport à ce qui était le cas il y a quelques décennies.

Avec l'arrivée de l'été, les températures vont monter, et la chaleur va s'installer. Avec elle la sécheresse risque de s'intensifier ce qui ne manquera pas de poser des problèmes pour l'approvisionnement en eau. L'arrivée de l'été, c'est aussi le début de la menace cyclonique. La semaine dernière, un typhon a d'une violence inouïe frappé Taïwan. En quelques heures, 80 centimètres d'eau sont tombés, et des rafales de vent ont été estimées à 370 kilomètres par heure. Cette catastrophe vient confirmer le résultat d'une étude sur les cyclones en Asie du Sud-Est, qui se sont intensifiés depuis 30 ans avec la hausse de la température de l'océan. La Réunion est une île susceptible d'être frappée par un cyclone. C'est aussi une éventualité à anticiper. Mais la concentration des investissements sur une route en mer, le projet d'une ville nouvelle à Cambaie au niveau de la mer et celui d'un nouveau port à Bois-Rouge indiquent que ce n'est pas la priorité des responsables politiques.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Projets de gigantesques carrières pour poursuivre un chantier lancé en dépit du bon sens

Route en mer : catastrophe environnementale et sanitaire pour toute La Réunion

La manifestation des habitants concernés par la carrière de Menciol à Saint-André confirme l'ampleur de la catastrophe environnementale provoquée par le projet de route en mer.

En 2010, Didier Robert, président de la Région Réunion, décide de remplacer les deux grands chantiers du tram-train et de la nouvelle route du littoral par un seul, celui de la route en mer. En prenant cette décision, la collectivité a embarqué les Réunionnais dans un projet sans précédent dans le monde : construire une route de 12 kilomètres au large d'une île volcanique tropicale. En choisissant de mobiliser les crédits obtenus par Paul Vergès sur un seul chantier au lieu de deux, Didier Robert et ses amis ont concentré les difficultés. Initialement, la construction du tunnel du tram-train entre Saint-Denis et La Possession et de la nouvelle route du littoral à quatre voies devait se faire en parallèle. Les pierres extraites de la montagne devaient servir à fournir des matériaux pour la NRL. Si tout n'avait pas été remis en cause en 2010, le tram-train serait déjà utilisé par les Réunionnais et la NRL en voie d'achèvement, avec un impact environnemental limité quant à l'approvisionnement en matériaux.

Le chantier n'aurait jamais dû démarrer

Avec la suppression du tram-train et l'idée de faire une route en mer à 6 voies, le problème des matériaux s'est posé. En effet, il n'était plus possible de bénéficier des roches extraites de la montagne toute proche. C'est alors que les promo-

teurs du chantier de la route en mer ont décidé de lancer les travaux sans avoir la certitude d'avoir les moyens physiques de mener à bien le projet. Les Réunionnais paient aujourd'hui les conséquences d'une telle légèreté.

Cette décision a donné lieu à une scène ahurissante. Des milliers de tonnes de roches ont dû être extraites à Madagascar et transportées sur plusieurs centaines de kilomètres par bateau jusqu'à La Réunion pour protéger de la houle les premiers travaux effectués l'an dernier. Mais le plus grave est devant nous.

L'absence de matériaux oblige à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement. Les partisans de la route en mer veulent donc obtenir l'ouverture de nouvelles carrières. Deux projets sont sous le feu des projecteurs, à Bois-Blanc et à Menciol. Sur ces deux sites distants de plusieurs dizaines de kilomètres de la route en mer, les promoteurs du chantier de Didier Robert veulent creuser dans le sol sur plusieurs dizaines de mètres de profondeurs en recourant à des explosifs, sur des superficies de plusieurs dizaines d'hectares, afin d'extraire des millions de tonnes de roches. Ces galets devront être ensuite transportés par la route jusqu'à Saint-Denis, La Possession ou la Grande Chaloupe. Des espaces naturels magnifiques devront être rasés, et les populations riveraines subiront les nuisances liées à l'exploitation des carrières, tandis que les habitants des villes environnantes devront subir les

conséquences du passage quotidien de plusieurs centaines de semi-remorques chargés de galets. Tout cela durera plusieurs années.

L'urgence de revenir à la raison

Si ce funeste projet abouti, il laissera des trous béants là où auparavant existaient une faune et une flore qui contribuent à la richesse de la biodiversité de La Réunion.

Pour satisfaire l'ambition personnelle de Didier Robert et les intérêts particuliers des patrons qui bénéficient des marchés de la route en mer, c'est une catastrophe environnementale et sanitaire qui se prépare pour La Réunion. Il est donc grand temps de revenir à la raison et de stopper le chantier. Les crédits obtenus par Paul Vergès doivent en effet être utilisés pour des projets utiles au développement de La Réunion et créateurs de nombreux emplois pérennes comme cela était prévu au départ.

M.M.

Assemblée générale des Nations Unies

Changement climatique : le cri d'alarme des îles

Les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les ministres se succèdent actuellement à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies. Parmi eux, des représentants des îles lancent un cri d'alarme. Car la lutte contre le changement climatique est une question de survie pour leurs peuples. Voici les extraits de résumé de plusieurs interventions.

Taneti Maamau, Président de la République de Kiribati, a déclaré que la question des changements climatiques était un défi mondial qui requiert des transformations à l'échelle mondiale. « Le futur des plus vulnérables, tels que mon peuple et mon pays, est en jeu », a-t-il insisté, tout en appelant à un changement de mentalité, de paradigme de développement et de principes économiques.

Chaque année, a rappelé M. Maamau, son pays lance à l'Assemblée générale de l'ONU « un appel à l'aide pour mettre fin au réchauffement climatique » et aider les États les plus vulnérables à s'adapter à ses conséquences. « Il est pénible de constater que notre peuple continue de faire face à la menace de la montée du niveau des mers, aux tempêtes et aux catastrophes naturelles telles que le cyclone Pam et le cyclone Winston, contre leurs maisons, leurs parcelles agricoles et leurs moyens de subsistance », a-t-il déploré. La fréquence croissante de ces incidents, a-t-il dit, exacerbe leurs effets sur la population. Il a ajouté que, dans certaines parties du pays, des villages entiers ont dû être déplacés en raison de la sévérité de l'érosion côtière et des inondations, sans parler de la destruction des cultures et de la contamination des sources d'eau potable par l'eau de mer.

À cet égard, M. Maamau a indiqué qu'il avait déposé, la veille, l'instrument de ratification de l'Accord de Paris. Il a appelé « les grands frères de notre famille », y compris la Chine et les États-Unis, à s'engager dans cette lutte, notamment pour venir en aide aux pays insulaires et archipellagiques de faible altitude, comme le sien.

S'agissant des objectifs de développement durable, M. Maamau a particulièrement insisté sur le transfert

des ressources technologiques des pays les plus riches vers les pays les moins avancés pour permettre à ces derniers d'atteindre le développement durable.

La « pire des crises humanitaires »

Baron Divavesi Waqa, Président de Nauru, a rappelé que son pays avait été l'un des premiers à ratifier l'Accord de Paris. Toutefois, il a fait part de sa profonde inquiétude face aux effets du réchauffement de la planète. « La montée du niveau des mers risque d'occuper notre pays de la même façon que le ferait une armée », a-t-il dit, tout en ajoutant que, du point de vue des petits États insulaires du Pacifique, les changements climatiques sont la « pire des crises humanitaires ».

Par conséquent, M. Waqa a appelé les États Membres à appuyer la proposition des petits États insulaires en développement du Pacifique de créer un poste de représentant spécial de l'ONU sur le climat et la sécurité.

Ce sont les Fidji qui assurent la présidence de l'assemblée générale de l'ONU qui se tient jusqu'à lundi à New York.

Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre des Fidji, a déclaré que les Fidji sont venues à cette réunion pour lancer un appel aux États qui n'ont pas encore ratifié l'Accord de Paris sur le climat. Il s'est félicité que les Fidji aient été le premier pays au monde à le faire. Il s'est dit inquiet des prévisions scientifiques, expliquant que l'objectif visant à maintenir l'élévation de la température terrestre à moins de 2 degrés Celsius ne suffira pas à sauver l'humanité. Il a rappelé qu'il y a sept mois, les Fidji ont eu un

aperçu de ce qui les attend quand Winston, le plus puissant cyclone tropical jusqu'ici a frappé, faisant 44 morts et des milliers de sans-abri. Les Fidji, a-t-il avoué, vivent dans la peur d'un scénario cauchemardesque, tout comme les autres petits États insulaires en développement (PEID) dont les économies risquent d'être détruites, rendant impossible la réalisation des objectifs de développement durable. Le Premier Ministre a donc plaidé pour une élévation de température qui ne dépasserait pas le seuil de 1,5 C.

Des pays menacés de disparition

Peter Christian, Président des États fédérés de Micronésie, a rappelé que les petits États insulaires en développement (PEID) avaient appelé l'attention du monde sur la nécessité de lutter contre les changements climatiques il y a 25 ans déjà. Il a souligné que les pays océaniques étaient toujours menacés de disparition et que les voix de ces pays n'avaient été entendues que partiellement. Nous avons observé un « progrès glacial », a-t-il estimé, avant de rappeler que les PEID demandaient depuis longtemps que cette question du climat devînt un point permanent à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, eu égard à sa dimension sécuritaire. Il a demandé que l'ONU fasse l'objet d'une réforme dynamique pour mieux refléter la réalité géopolitique contemporaine.

Oté

Kék nouvèl moin l'aprann dann lo konfèrans André Oraison, zédi lo 22 séktanm

L'univèrsité loséan indien : l'avé ! La pi !

Dopi lontan moin té i antann parl l'univèrsité l'oséan indien. Mi rapèl l'univèrsité La Rényon té i doi trouv in plas pou fé son l'univèrsité la : in l'androi bann moun l'oséan indien té i pé fé z'ot z'etid sipèryèr épi rankontr inn-a l'ot pou ranfors l'amityé rant bann pèp la COI. Momandoné té i parl pi so l'univèrsité la : donk dé solisyon. So l'afèr i roul ron, soi lo bato la koulé. Bin, figir azot té lo bato ké l'avé koulé. In gran prozè abati an plin vol. Lé bien domaz i fé z'afèr konmsa é sak la pran so dézisyon lé bien fotif.

In sogrétarya pou la Coi dann l'il Moris.

Mi pans, konm moin, zot i koné nana in sogrètèr zénéral dann la COI. In tan Wilfrid Bertil lété i okip lo rol. Mi koné osi Jean-Claude de l'Estrac la okip post-la. Sète ané sé in mon La républik lé komor : li apèl Hamada Madi Boléro. Sa sé inn-dé nom bann sogrètèr zénéral é lo sogrétarya li mèm i prétan nana 40 pèrsone la-dan : in bann gran-fonksyonèr bann péi i konpoz la Coi. Lé a voir kisa lé d'dan mé mi arète la pou sa.

Inn dé sign k'i tronp pa :

Inn dé pèrsone la di konmsa La Frans lé pi kolonyal. So tan-la lé fini, mèm si tazantan in-dé konportman individyèl lé pa sak i dovré z'ète. La Frans lé pi kolonyal ! Ala in nouvèl k'èl lé bone. Pars pou moin La Frans lapankor dépoz son kostime kolonyal. Pou moin lo sistèm lé néo-kolonyal é sa lé bien marké apré in bon l'analiz dann nout broshir dsi lo soisant-dis z'ané la loi d' 1946. Sé lo sistèm ké lé konmsa, pa solman lo vilin manyèr inn-dé oprézantan d'la frans.

Lo problèm la COI :

Moin mi koné lo problèm dann la COI, sé La Frans. Pou plizyèr rézon. Dabor son sant lé a dis mil kilomète la COI : donk la COI pou èl lé dan la marj é pou nou èl lé dann lo santr. Donk zot i oi bien k'in n'afèr konmsa i pé pa marsh konm k'i fo. In dézyèm rézon : La Frans i rès fidèl son pakt kolonytal kiso avèk bannzil komor, kiso avèk La Rényon é san in bon dékolonizasyon lé shoz i pé pa marsh konm i fofo : a la baz in pozisyon progrésist, l'arivé in pozisyon téknokratik. In mashin !

Justin

« In pti gou d'pa z'asé ! » - In kozman po la rout

Si zot sé bann jenn moun moin lé sir zot i doi pa konète sa, sansa zot la fini antann mé zot i fé pa in kont ansanm. Si zot i aprosh sansa si zot lé dann troizyèm az, moin lé sir zot i di sa. Pa toultan mé rant-rant. Dabor sa sé in konpliman pou lo kuizinyé sansa la kuizinyèz : sé pou dir son manzé lé bon, si tèlman ké pétète v'ariv a manké sirtou si na in gran bataye kouto-foi shète, rant demoun i tranm pa dovan graton. A ! Manzé ! Sa sé in n'afèr i okipe nout tan sa : kiso avan manzé, k'i soi dan l'apré, kiso ankor kan ou nana in pti kré dann l'éstoma. Oté ! Si marsh dann in vil konm Sin-dni, ou na l'inprésyon demoun i manj toultan : samousa li ! Nem li ! Salad lo frui li ! Sandwich li ! Si na in pé nana in bon l'arondisman la pa touzour la maladi, souvan sé in késtyonn bon apéti Alé ! Mi éstop tèr-la. Bon-apéti toulmoun si lé l'èr pou ranpli lo bouzaron !